



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 38^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue en mode hybride (c'est-à-dire en présentiel et par visio-conférence), le 22 décembre 2022, en présence du comité d'investissement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement.

Il est proposé de modifier la séquence des points figurant à l'ordre du jour et de traiter les rapports mensuels et trimestriel en quatrième lieu.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté par le comité directeur.

2. Adoption du PV de la 37^{ème} réunion du comité directeur

Des propositions de modification concernant le procès-verbal de la 37^{ème} réunion du comité de directeur ainsi que l'extrait y relatif ont été formulées. et les PV ainsi modifiés sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

3. Communications du Président

Le Président informe les membres de sa nomination au poste de directeur de l'Inspection générale des finances à partir du 1er janvier 2023 et qu'en raison de son départ du Ministère des Finances, il cédera prochainement son mandat de président. Un successeur sera désigné par le Gouvernement en temps utile.

4. Rapports mensuels et trimestriel

Le comité directeur et le comité d'investissement discutent des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois d'octobre à novembre 2022 et s'échangent sur le rapport du comité d'investissement relatif au 3^{ème} trimestre 2022. Le comité directeur marque son accord avec le rapport trimestriel.



5. Stratégie d'investissement

Le Président rappelle les discussions relatives à la stratégie et de la politique d'investissement du Fonds que les membres ont eu. Les réflexions se poursuivent sur le sujet de la transition du Fonds vers une politique d'investissement entièrement conforme aux critères « socially responsible investing » (SRI).

6. Divers

Le comité directeur prend acte de documents et d'informations d'un ordre administratif.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2023.

Nima Ahmadzadeh

Président